



EXTRAIT

*du Registre des Délibérations du CONSEIL MUNICIPAL
de la Commune de LABRUGUIERE (Tarn)*

SEANCE DU 12 décembre 2007

Démission d'un Conseiller Municipal

Rapporteur : Monsieur le Maire

Monsieur Eric GUINEDOR, Conseiller Municipal a fait part de sa démission par courrier reçu en Mairie le 26 octobre 2007,

Conformément à l'article L2121.4 du Code Général des Collectivités Territoriales, Monsieur le Maire a enregistré sa démission en date du 26 octobre et en a informé Monsieur le Sous-Préfet.

En application des dispositions de l'article L 270 du Code Électoral, les candidats venant sur la liste immédiatement après le dernier élu ont été appelés à remplacer le conseiller municipal démissionnaire.

Après enregistrement de leur volonté de ne pas intégrer l'assemblée délibérante, le Conseil Municipal ne peut être complété par application des dispositions de l'article L 270 du Code Electoral.

Le Conseil Municipal, prend acte de cette démission, et de la modification de l'ordre du tableau du Conseil Municipal.

Ainsi délibéré à Labruguière, les jours, mois et an que ci-dessus.

Pour extrait conforme,

LABRUGUIERE, le 12 décembre 2007
Le Maire,

Jean-Louis DELJARRY.